



## COMPTE RENDU COMMISSION PERMANENTE

### Commission administration générale-affaires scolaires et sociales-communication.

République Française

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton de Lumbres

Commune de Zudausques

#### Membres de la commission :

*Mesdames Arminda Giovacchini, Anne-Gaëlle*

*Gawlowicz, Audrey Deluen, Colette Lemaire, Lucie Wissocq (excusée)*

*Messieurs Didier Bée (arrivé 18h30) et Didier Popieul.*

Zudausques, le 11 mai 2026

#### Ordre du jour

- *Point sur le déroulement de la fin d'année scolaire (livres de prix, dictionnaires)*
- *Fonctionnement des services périscolaires (fréquentation, organisation, règlement)*
- *Fonctionnement de la cantine à la rentrée 2026 du fait des travaux de la salle polyvalente*
- *Effectifs pour la rentrée 2026 et à moyen terme (baisse démographique)*
- *Points sur les derniers achats de l'école*
- *Préparation de la mise à l'honneur des nouveau-nés*

#### Point sur le déroulement de la fin d'année scolaire (livres de prix, dictionnaires)

- Les livres de prix ont été choisis le 27 avril auprès de Cap éducation par les enseignants. Nous attendons le devis pour procéder à la commande. Ils seront distribués à tous les élèves le jour de la fête de l'école
- Après discussion, il est décidé de continuer d'offrir un dictionnaire aux enfants de Zudausques qui entrent en 6<sup>ème</sup>. Le dictionnaire de français est encore recommandé pour passer l'épreuve de rédaction du DNB. Les enfants de CM2 auront donc la possibilité de choisir un dictionnaire (français, allemand, espagnol ou anglais). Ce dictionnaire pourrait être remis lors de l'accueil par l'enseignant de CM2 des anciens élèves de CM2. En effet, depuis l'an dernier, les 6<sup>èmes</sup> sont invités à revenir dans leur école pour présenter leur année passée au collège et ainsi rassurer les futurs 6<sup>èmes</sup>. Voir si la date du 26 juin peut convenir à M. Bay et à Mme Darques. A cette occasion, une gourde offerte par le SED sera également remise aux CM2. Un petit temps de convivialité pourrait se prévoir avec les parents à 16h30.

#### Fonctionnement des services périscolaires (fréquentation, organisation, règlement)

- Rappel des modifications opérées au règlement intérieur des services périscolaires et validées par une délibération votée lors de la séance du conseil municipal du 12 juillet 2025. Il s'agissait de préciser les règles à respecter en cas d'absences imprévues à la cantine. Effective depuis la rentrée 2025, cette précision semble intégrée par les familles. En cas d'absences imprévues, il est demandé aux parents de prévenir le jour même la mairie avant 9h30. Sans quoi, le repas est facturé.
- La fréquentation de la cantine ne cesse d'augmenter jusqu'à 94 enfants récemment. Mme Flandrin a déposé une liste de réassort de matériel de cuisine. Les élus sont d'accord pour acheter la vaisselle manquante. Il faudrait également trouver 2 petites chaises pour la cantine.

### **Fonctionnement de la cantine à la rentrée 2026 du fait des travaux de la salle polyvalente**

- Suite à la réunion de travail du 11 mai en matinée, les travaux de rénovation de la salle polyvalente ne démarreront probablement pas en 2026. Aucun changement pour le fonctionnement de la cantine jusqu'à la fin de l'année civile.

### **Effectifs pour la rentrée 2026 et à moyen terme (baisse démographique)**

- A ce jour, 2 inscriptions chez les TPS, 12 en PS (15 départs pour la 6<sup>ème</sup>)
- La baisse démographique nous oblige à réfléchir à la possibilité d'accepter à l'avenir des enfants extérieurs à la commune. Seuls 2 enfants, actuellement en CM2 n'habitent pas Zudausques et n'y ont jamais habité. Pendant les 10 dernières années, l'école faisait le plein avec les seuls Zudausquois et une classe a même été ouverte. Les élus pensent que pour maintenir des effectifs constants, et seulement si cela est nécessaire, il serait peut-être judicieux d'accepter les demandes émanant de parents qui ont leur(s) enfant(s) à la micro-crèche. Par souci d'équité, les enfants n'habitant pas Zudausques mais allant chez une nounou à Zudausques pourraient également demander à inscrire leur(s) enfant(s) à l'école de Zudausques. Nous avons tout intérêt à ce que la micro-crèche fonctionne bien (en acceptant l'aîné à l'école, le cadet pourrait continuer à fréquenter la crèche)

### **Points sur les derniers achats de l'école et demande de travaux**

- Max a profité des vacances de Printemps pour réaliser de menus travaux (installation d'étagères, vérification des chaises et tables...)
- Achat d'un nouveau vidéo projecteur pour remplacer celui qui ne fonctionne plus dans la classe de Mme Auclair
- Les enseignantes de maternelle Mmes Auclair et Demaude demandent « d'autres travaux »
  - Réparation d'une fenêtre
  - Installation d'une petite étagère
  - Repeindre un mur « barbouillé par une élève »
  - Faire arriver un câble audio → voir avec Prodig (Max habilité ?)
- Mme Banquart va accueillir des élèves en CP et CE1 à la rentrée, il faut donc des tables et des chaises (nous en avons encore quelques-unes en réserve)

### **Préparation de la mise à l'honneur des nouveau-nés**

- Décision est prise de renouveler l'organisation de l'an dernier. Les parents des enfants nés en 2025 seront invités pour un goûter à la salle d'honneur le samedi 11 juillet à 16h30. (week-end de la ducasse) Mme Gawlowicz se charge d'acheter une petite surprise.

La séance est levée à 19h00.

La Vice-Présidente de la commission,  
Arminda Giovacchini



Le maire,  
Didier Bée



**NB : en cas d'indisponibilité vous pouvez vous faire représenter par un élu membre de votre groupe.**

26, rue de la mairie-62500 ZUDAUSQUES-Tél 03.21.93.04.67

Mail : [mairie@zudausques.fr](mailto:mairie@zudausques.fr)- [www.zudausques.fr](http://www.zudausques.fr)

Toute correspondance administrative est à adresser à monsieur le maire.